

Qu'est-ce qu'un allotement ?

 www.hotelmarketing35.com/glossary-term/quest-ce-quun-allotement/

L'allotement est la quantité de chambres attribués sur contrat par un hôtel à un voyageur.

Selon les cas, cela peut aller d'une chambre ou deux à plusieurs dizaines

La définition s'applique également au secteur aérien lorsque un voyageur réserve de manière contractuelle un nombre de sièges sur certains vols.

Dans le secteur hôtelier, l'allotement est souvent associé à une date de rétrocession. Celle-ci précise jusqu'à quand les chambres allouées sont réservées pour le voyageur. Une fois la date de rétrocession passée, l'hôtel récupère la capacité de vendre ses chambres par d'autres biais s'il le souhaite. Les réservations étant de plus en plus tardives, la date de rétrocession est de plus en plus un élément de négociation.

Pour un groupe (une vingtaine de chambres), la tendance est plutôt sur une rétrocession 2 semaines avant la date du séjour

Lorsqu'il s'agit d'une seule ou de quelques chambres, la rétrocession peut varier entre J-7 et zéro.